

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 312

12 février 2009

SOMMAIRE

Aberdeen Investment Services S.A.	14965	Huawei Technologies Luxembourg SA ...	14934
Ace Asset Management Holding S.A.	14961	Iberint Holding S.A.	14950
Advent Kuba (Luxembourg) S.à. r.l.	14963	Immo-Croissance SICAV-FIS	14930
AENOVA Holding S.à r.l.	14954	Ital-Rent Sàrl	14949
Associated Business Consultants S.A.	14965	ITH Europe S.A.	14935
Augur Financial Opportunity SICAV	14930	Kapa Participations S.A.	14955
Azelis Holding S.A.	14961	Lilux S.A.	14962
Beckham Management	14939	Lilux S.A.	14976
Born	14966	Luxolens S.à.r.l.	14970
Borris Plus 2 S.à r.l.	14943	Manfredi	14936
Borris Plus Holdco S.à r.l.	14944	Mansford Europe Fund I S. à r.l.	14944
Broadband Power Solutions	14955	MAS Beteiligungs S.A.	14976
BTP World S.A.	14943	Medica Invest	14966
Carlo Tassara Assets Management S.A.	14935	Octagone Luxembourg 1 S.à r.l.	14937
CBHF Kft, Luxembourg Branch	14969	Octagone Luxembourg 2 S.à r.l.	14939
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A.	14933	Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l.	14930
Elektro Born & Meyer Sàrl	14949	Perseus Immobilien Gesellschaft 3	14931
ESO Capital Luxembourg Holdings II S.à r.l.	14937	Podium International S.A.	14936
Finwellness S.A.	14949	Pomy S.à r.l.	14969
Four Investment S.A.	14932	SBBI Luxembourg S.A.	14948
GFII First Investments S.A.	14934	Sfay Group S.A.	14931
G&G Associates S.à r.l.	14948	Société Civile OGM Etoile	14967
Global Garden Products Luxembourg S.A.	14967	Sterling Luxembourg (No.4) S.à r.l.	14947
Go Investments S.A.	14936	Ticketmaster Luxembourg Holdco 5, S.à r.l.	14950
Goodman Property Opportunities (Lux) S.à r.l., SICAR	14954	TKM Holding A.G.	14948
G.R.S. Participations S.à.r.l.	14972	Tribeca First S.A.	14933
Hanover Investments (Luxembourg) S.A.	14940	Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA	14956
HEPP III Luxembourg Stara Zagora S.à r.l.	14959	Wert BEV I S.à r.l.	14955
Hiliana Financière S.A.	14932	Wicklow S.à r.l.	14950
		XB Luxembourg Holdings 1 S.A.	14975
		Zelstra International S.A.	14975

Immo-Croissance SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 28.872.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg le 19 décembre 2008

L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Monsieur Skuli Thorvaldsson et Monsieur Eggert J. Hilmarsson en tant qu'administrateurs de la Société avec effet de ce jour.

L'assemblée générale a décidé d'élire avec effet immédiat et en remplacement des administrateurs démissionnaires précités

- Monsieur Umberto Ronsisvalle, Quai Antoine 1^{er}, MC-98000 Monte-Carlo;
- Monsieur Olivier Lecoin, 1 rue des Amandiers, F-94410 Saint-Maurice;
- Monsieur Fredrik Engman, 45 rue du Village, L-5370 Schuttrange;

en tant que nouveaux administrateurs de la Société pour une durée se terminant lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour Immo-Croissance SICAV-FIS

Signature

Référence de publication: 2009013111/267/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04956. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Augur Financial Opportunity SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 125.764.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung der AUGUR Financial Opportunity SICAV die am 11. Juni 2008 in Luxemburg stattfand:

Die Generalversammlung beschließt den Wirtschaftsprüfer KPMG Audit S.à r.l. wieder zum Wirtschaftsprüfer der AUGUR Financial Opportunity SICAV mit Wirkung vom 11. Juni 2008 bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluss der AUGUR Financial Opportunity SICAV für das am 31. Dezember 2008 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. Dezember 2008.

Für die AUGUR Financial Opportunity SICAV

Die Zentralverwaltungsstelle

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Manfred Dietrich / Diane Wolf

Référence de publication: 2009013164/1346/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05590. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.433.155,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 123.624.

EXTRAIT

En date du 29 décembre 2008, les associés de la Société ont approuvé le transfert par Star II UK Limited Partnership No.1 de 5.317 parts sociales de classe A à M. Kevin Franklin, demeurant à Am Brunnen, Tunworth Road, Mapledurwell, Basingstoke, Hants RG25 2LG (Royaume Uni), né le 12 février 1962 à Spalding (Royaume Uni).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009013165/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05554. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Perseus Immobilien Gesellschaft 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 127.198.

Auszug aus dem Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter abgehalten am 2. Dezember 2008

Geschäftsführer

- Die Generalversammlung nahm den Rücktritt von Herrn Philipp BRASCHEL beruflich wohnhaft in London EC4A 2BB, UK Peterborough Court, 133 Fleet Street, (England) als Kategorie B-Geschäftsführer an.

- Die Generalversammlung hat beschlossen, Herrn Gerard MEIJSEN, geboren am 29. August 1966 in Monnickendam (Niederlande), beruflich wohnhaft in 1161, Strawinskylaan NL-1077 XX Amsterdam (Niederlande), mit sofortiger Wirkung als Kategorie B-Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Wirtschaftsprüfer:

- Die Generalversammlung hat beschlossen, die Gesellschaft PricewaterhouseCoopers, mit Sitz in 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B65477 zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zu ernennen bis zu der jährlichen Generalversammlung welche über die Konten des Geschäftsjahres 2014 befindet.

Luxemburg, den 2. Dezember 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009013093/1218/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04673. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Sfay Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.285.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2008

- Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELIST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant personnellement 19, rue des Ardoisières, à B-6690 Vielsalm.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELIST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
SFAY GROUP S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009013186/1022/29.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05347. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Four Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.707.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2008

- Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
FOUR INVESTMENT S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009013185/1022/28.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05350. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Hiliana Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 138.443.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 décembre 2008

Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N° 152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mademoiselle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société ADVISA S.A.

Extrait sincère et conforme
HILIANA FINANCIERE S.A.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009013189/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05325. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Tribeca First S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.634.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2008

- Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mme Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Madame Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de: Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

TRIBECA FIRST S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009013182/1022/28.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05365. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 11.756.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 janvier 2009

En date du 9 janvier 2009 l'Assemblée Générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:
de révoquer Monsieur Holger Demuth, en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 20 octobre 2008,
de prolonger les mandats de

- Monsieur Hanspeter Ackermann, administrateur
- Monsieur Andreas Brandt, administrateur
- Monsieur Hans-Ulrich Hügli, administrateur et administrateur-délégué
- Monsieur Hervé De Montlivault, administrateur
- Monsieur Michael Rüdiger, administrateur

avec effet au 9 janvier 2009 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2013

de nommer Monsieur Christophe Mauchle, né le 5 mai 1961 à Gossau, Suisse, ayant comme adresse Bahnhofstrasse 53, CH-8001, Zurich, Suisse, en tant que nouvel administrateur avec effet au 9 janvier 2009 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009013221/250/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06038. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

GFII First Investments S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 117.670.

—
EXTRAIT

Le 20 mars 2008, le Conseil d'Administration de la société GFII First Investments S.A. (la «Société») a décidé de renouveler le mandat de KPMG Audit S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-103.590, comme réviseur d'entreprises pour une période prenant fin le 31 décembre 2009.

Le 17 décembre 2008, le Conseil d'Administration de la Société a décidé d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Marc Pecquet comme administrateur de la Société et d'approuver la co-optation de Monsieur Charles Denotte, banquier, ayant son adresse professionnelle au 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, né le 7 mars 1963 à Luxembourg, comme administrateur de la Société avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société tenue le 22 décembre 2008 à Luxembourg a décidé:

- de confirmer la démission avec effet au 17 décembre 2008 de Monsieur Marc Pecquet comme administrateur de la Société et l'approbation de la co-optation de Monsieur Charles Denotte, banquier, ayant son adresse professionnelle au 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, né le 7 mars 1963 à Luxembourg, comme administrateur de la Société avec effet au 17 décembre 2008 et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008;
- de réélire avec effet immédiat M. Charles Denotte, M. Charles Plambeck, M. Stanislav Krutonogiy et M. Olivier Rey-Beckstrom comme administrateurs de la société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GFII First Investments S.A.

Signature

Référence de publication: 2009013204/267/31.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06178. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Huawei Technologies Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.507.

—
Extrait des résolutions circulaires du Conseil d'Administration de la Société du 15 décembre 2008

Il résulte des résolutions circulaires du Conseil d'Administration de la Société du 15 décembre 2008 les décisions suivantes:

- M. Yu Chengdong, Président du Conseil d'Administration, né le 2 août 1969 à Anhui, Chine, résidant à Grevenbroicher Weg 4, D-40547 Düsseldorf, Allemagne a été nommé Président du Conseil d'Administration pour une période de deux (2) ans à compter du 15 décembre 2008;
- M. Fan Miao, General Manager, né le 10 décembre 1973 à Gansu, Chine, résidant à Kotter 80, NL-1186 WL Amselveen, Pays-Bas a été nommé délégué à la gestion journalière pour une période de deux (2) ans à compter du 15 décembre 2008;
- Le Conseil d'Administration souhaite apporter un rectificatif quant au lieu de naissance de M. Hui Chun afin qu'il puisse être modifié sur les extraits du Registre de Commerce et des Sociétés.

Le lieu de naissance de M. Hui Chun est Jiangsu, Chine.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Max Kremer.

Référence de publication: 2009013219/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04771. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

C.T.A.M. S.A., Carlo Tassara Assets Management S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.494.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue ce 13 janvier 2009 que:

- La démission de Madame Hélène ZALESKI, Administrateur de société, demeurant 117 avenue Molière B-1190 Forest, a été acceptée avec effet au 16 décembre 2008,

Et que,

- La démission de Monsieur Gianni MANCINI, Consultant, demeurant 117, Avenue Molière B-1190 Forest, a été acceptée avec effet au 23 décembre 2008.

Il résulte de ce qui précède que le nombre d'Administrateurs de la société passe de 7 à 5 puisque les Administrateurs démissionnaires n'ont pas été remplacés.

Luxembourg le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009013207/802/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06663. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

ITH Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 113.495.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 22 décembre 2008, que:

Sont réélus Administrateurs pour une durée de deux ans jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2011.

- Monsieur Philip G. BISSON, Administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 06, Hilgrove Street, St. Helier, Jersey,

- Monsieur Jean Claude SCHAEFFER, Administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 06, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,

- Monsieur François WINANDY, Administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

- Monsieur Per Anders PERSSON, Administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 7 Raphael Drive, Thames Ditton (Royaume Uni).

Est réélu Commissaire au Comptes pour la même période:

- H.R.T. Révision S.A., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009013208/802/27.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00722. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Podium International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.808.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2008

- Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - «Art. 51 & 51 bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant personnellement 19, rue des Ardoisières, à B-6690 Vielsalm.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

Extrait sincère et conforme

PODIUM INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009013190/1022/29.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05321. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Go Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 75.529.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des obligataires réunie à Luxembourg le 16 décembre 2008 a pris la résolution:

- de prolonger le délai de souscription de l'emprunt obligataire non convertible émis en date du 10 août 2007 pour un montant de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) venant à l'échéance ce 31 décembre 2008 jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009013201/693/16.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04785. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Manfredi, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.830.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration tenue au siège social en date du 10 décembre 2008

Monsieur Gonzalo PEREZ DE CASTRO INSUA, 33 rue Principale L-8805 Rambrouch est coopté administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale de 2009, en remplacement de Jean FAWWE, administrateur démissionnaire.

Pour extrait sincère et conforme
EASIT S.A.
Signature

Référence de publication: 2009013214/3579/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Octagone Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 130.905.

—
Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 6. November 2008:

- Die Gesellschaft verlegt ihren Sitz von 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg nach 13, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

- Der Rücktritt der Geschäftsführer Frau Jennifer Beyer und Herr Patrick Römer wird angenommen.

- Als neue Geschäftsführer werden ernannt:

* Herr Felix Bauer, mit Wohnsitz in N1B4DA London, 14-18 Heddon Street, United Kingdom

* Herr Horst Lieder, mit Wohnsitz in 80538 München, 5 Unsöldstrasse, Germany

* Herr John Hull, mit Wohnsitz in SE220HR London, 47 Barry Road, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Signatures

Référence de publication: 2009013367/592/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05635. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

ESO Capital Luxembourg Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.069.

In the year two thousand eight, on the twenty fourth day of December.

Before Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared the following:

EUROPEAN SPECIAL OPPORTUNITIES MASTER FUND II LIMITED, a company incorporated with limited liability and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number 190500, having its registered office at Queensgate House, South Church Street, Grand-Cayman KY1-1108, here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter by virtue of a proxy given on December 23rd, 2008

The said proxy, after having been signed „ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed.

The Sole Shareholder, represented as foresaid, has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of ESO CAPITAL LUXEMBOURG HOLDINGS II S.à r.l, a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, incorporated following a deed of the undersigned notary then residing in Luxembourg-Eich on October 5th, 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2770 of November 30th, 2007

registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 133.069

The Sole Shareholder, represented as mentioned above, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken, requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of four hundred sixty-seven thousand five hundred euro (EUR 467,500.-) so to raise it from its present amount of three hundred fifty-two thousand five hundred euro (EUR 352,500.-) up to an amount of eight hundred and twenty thousand euro (EUR 820,000.-) by creating and issuing forty-six thousand seven hundred fifty (46,750) new shares, having a par value of ten euro (EUR 10.-) each all subscribed by the sole shareholder.

The forty-six thousand seven hundred fifty (46,750) new shares have been paid up by a contribution in cash of four hundred sixty-seven thousand five hundred euro (EUR 467,500.-) allocated to the share capital.

The amount of four hundred sixty-seven thousand five hundred euro (EUR 467,500.-) is at the free disposal of the company as evidence was given to the undersigned notary, who confirms this.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves in consequence of the foregoing capital increase to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation which shall have the following wording:

" **Art. 6. (1st paragraph).** The Company's share capital is set at eight hundred and twenty thousand euro (EUR 820,000.-) represented by eighty-two thousand (82,000) shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) each."

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company are estimated at EUR 3,900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-quatre décembre.

Pardevant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROPEAN SPECIAL OPPORTUNITIES MASTER FUND II LIMITED, une société à responsabilité limitée existant et étant gouverné par les lois des Cayman Islands, inscrite au Registre des Sociétés des Cayman Islands sous le numéro 190500, ayant son siège social à, Queensgate House, South Church Street, Grand-Cayman KY1-1108

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 23 décembre 2008,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ESO CAPITAL LUXEMBOURG HOLDINGS II S.à r.l, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant alors de résidence à Luxembourg-Eich le 5 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2770 du 30 novembre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.069.

L'Associé Unique, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant de la décision à intervenir a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de quatre cent soixante-sept mille cinq cents euros (467.500,-EUR) pour le porter de son montant actuel de trois cent cinquante-deux mille cinq cents euros (352.500,- EUR) à un montant de huit cent vingt mille euros (820.000,- EUR) par la création et l'émission de quarante-six mille sept cent cinquante (46.750) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune toutes souscrites par l'associée unique.

Les quarante-six mille sept cent cinquante (46.750) nouvelles parts sociales ont toutes été libérées par un apport en espèces d'un montant de quatre cent soixante-sept mille cinq cents euros (467.500,- EUR) toutes alloués au capital social de la société.

La somme de quatre cent soixante-sept mille cinq cents euros (467.500,- EUR) est à la libre disposition de la société tel qu'il a été justifié au notaire instrumentant qui le confirme.

Deuxième résolution

L'Associée unique décide en conséquence de l'augmentation du capital qui précède de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 6. (1^{er} paragraphe).** Le capital social est fixé à la somme de huit cent vingt mille euros (820.000,- EUR) représenté par quatre-vingt-deux mille (82.000) parts sociales, d'une valeur de dix euros (EUR 10,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société sont estimés à 3.900,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. Relation: LAC/2008/53049. Reçu € 2337,50.- (deux mille trois cent trente-sept Euros cinquante Cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009013368/206/98.

(090012898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Octagone Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 130.906.

Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 6. November 2008:

- Die Gesellschaft verlegt ihren Sitz von 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg nach 13, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

- Der Rücktritt der Geschäftsführer Frau Jennifer Beyer und Herr Patrick Römer wird angenommen.

- Als neue Geschäftsführer werden ernannt:

* Herr Felix Bauer, mit Wohnsitz in N1B4DA London, 14-18 Heddons Street, United Kingdom

* Herr Horst Lieder, mit Wohnsitz in 80538 München, 5 Unsöldstrasse, Germany

* Herr John Hull, mit Wohnsitz in SE220HR London, 47 Barry Road, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Signatures

Référence de publication: 2009013370/592/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05634. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Beckham Management, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renért.

R.C.S. Luxembourg B 106.428.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions de l'Associé unique de la Société du 9 décembre 2008

L'Associé unique

approuve le rapport du commissaire à la liquidation au 9 décembre 2008,

prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;
décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 9 décembre 2008 au siège de Wigical Group, 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Beckham Management, en liquidation volontaire
Signature

Référence de publication: 2009013324/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Hanover Investments (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.723.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Hanover Investments (Luxembourg) S.A.", a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.723, incorporated by a notarial deed enacted by Maître Henri Hellinckx prenamed, on 12 October 2007, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, under number 2649, page number 127140. The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Solange Wolter, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ariette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 669,766 (six hundred sixty-nine thousand seven hundred sixty-six) shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the conversion into Company's shares of a receivable of EUR 3,116,910.- (three million one hundred sixteen thousand nine hundred ten Euro) held by Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. against the Company;

2. Subsequent increase of the share capital by an amount of EUR 3,116,910.- (three million one hundred sixteen thousand nine hundred ten Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 6,697,660.- (six million six hundred ninety-seven thousand six hundred sixty Euro) to EUR 9,814,570.- (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro) by the issuance of 311,691 (three hundred eleven thousand six hundred ninety-one) shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each;

3. Subscription and payment by Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. of 311,691 (three hundred eleven thousand six hundred ninety-one) new shares;

4. Subsequent amendment of article seven of the articles of association of the Company relating to the share capital in order to reflect the new share capital of the Company amounting to EUR 9,814,570.- (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro) pursuant to the above resolutions; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to approve the conversion (the "Conversion") into Company's shares of a receivable of EUR 3,116,910.- (three million one hundred sixteen thousand nine hundred ten Euro) held by Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. sole shareholder of the Company, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A,

avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("Berkeley") against the Company (the "Receivable") stemming from a promissory note between the Company and Berkeley dated 23 December 2008.

Second resolution

As a result of the precedent resolution, it is resolved to increase the share capital by an amount of EUR 3,116,910.- (three million one hundred sixteen thousand nine hundred ten Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 6,697,660.- (six million six hundred ninety-seven thousand six hundred sixty Euro) to EUR 9,814,570.- (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro) by the issuance of 311,691 (three hundred eleven thousand six hundred ninety-one) new shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each (the "New Shares") in favour of Berkeley through the contribution of the Receivable upon Conversion.

Third resolution

It is resolved to accept the subscription and the payment of all the New Shares referred to above by Berkeley through the contribution of the Receivable described below.

Berkeley's Intervention - Subscription - Payment - Description of the receivable:

Thereupon intervene the forenamed company "Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A.", here represented by Mrs Annick Braquet, prenamed, declares to subscribe for 311,691 (three hundred eleven thousand six hundred ninety-one) new shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each.

The 311,691 (three hundred eleven thousand six hundred ninety-one) shares have been fully paid up through the contribution to the Company of the Receivable upon Conversion.

Evaluation

Pursuant to Article 32-1(5) of the revised Law of 10th August 1915 on commercial companies, a report on the value of the Receivable upon Conversion has been established by Ernst & Young Luxembourg, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, réviseurs d'entreprises, on December 23, 2008, concluding as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing came to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 311,691 shares with a nominal value of EUR 10 each to be issued."

This report, signed *ne varietur* by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, the above contribution being fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article seven (the following paragraphs remaining the same) of the articles of association of the Company to be read as follows:

"The Company's issued share capital is set at EUR 9,814,570.- (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro), represented by 981,457 (nine hundred eighty-one thousand four hundred fifty seven) shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each."

Estimate of costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the presently stated deed, are estimated at approximately EUR

There being no further business, the meeting is declared closed at time.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de "Hanover Investments (Luxembourg) S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.723, constituée par acte notarié de Maître Henri Hellinckx précité, le 12 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2649, page 127140 (la "Société").

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nommé comme secrétaire Solange Wolter, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg. Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'actionnaire unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont inscrits sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Comme indiqué sur la liste de présence, l'ensemble des 669.766 (six cent soixante-neuf mille sept cent soixante-six) actions d'un montant nominal de 10 EUR (dix Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'actionnaire unique reconnaît expressément avoir été dûment informé. III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de la conversion en actions de la Société d'une créance de 3.116.910,- EUR (trois millions cent seize mille neuf cent dix Euros) détenue par Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. sur la Société;

2. Augmentation subséquente du capital social d'un montant de 3.116.910,- EUR (trois millions cent seize mille neuf cent dix Euros) afin de le porter de son montant actuel de 6.697.660,- EUR (six millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante Euros) à 9.814.570,- EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros) par l'émission de 311.691 (trois cent onze mille six cent quatre-vingt-onze) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune;

3. Souscription et paiement par Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. de 311.691 (trois cent onze mille six cent quatre-vingt-onze) nouvelles actions;

4. Modification subséquente de l'article sept des statuts de la Société relatif au capital social afin de refléter le nouveau capital social de la Société s'élevant à 9.814.570,- EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros) conformément aux résolutions ci-dessus; et

5. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'actionnaire unique, les résolutions suivantes ont été prises;

Première résolution

Il est décidé d'approuver la conversion (la "Conversion") en actions de la Société d'une créance de 3.116.910,- EUR (trois millions cent seize mille neuf cent dix Euros) détenue par Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A., actionnaire unique de la Société, une société constituée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ("Berkeley") sur la Société (la "Créance") dérivant d'une reconnaissance de dette de la Société envers Berkeley datant du 23 décembre 2008.

Deuxième résolution

Consécutivement à la résolution précédente, il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 3.116.910,- EUR (trois millions cent seize mille neuf cent dix Euros), afin de le porter de son montant actuel de 6.697.660,- EUR (six millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante Euros) à 9.814.570,- EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros) par l'émission de 311.691 (trois cent onze mille six cent quatre-vingt-onze) nouvelles actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune (les "Nouvelles Actions") en faveur de Berkeley par le biais de l'apport de la Créance suite à la Conversion.

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par Berkeley des Nouvelles Actions mentionnées ci-dessus par l'apport de la Créance décrite ci-dessous.

Intervention de Berkeley - Souscription - Paiement - Description de la créance:

Intervient alors la société précitée "Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A.", ici représentée par Mme Annick Bracquet, qui déclare souscrire 311.691 (trois cent onze mille six cent quatre-vingt-onze) Nouvelles Actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune.

Les 311.691 (trois cent onze mille six cent quatre-vingt-onze) actions ont été entièrement payées par l'apport à la Société de la Créance suite à la Conversion.

Evaluation:

Conformément à l'article 32-1 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, un rapport sur la valeur de la Créance suite à la Conversion a été établi par Ernst & Young Luxembourg, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duché de Luxembourg, réviseurs d'entreprises, en date du 23 décembre 2008, qui conclut comme suit:

"Based on the work performed and described above, nothing came to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 311,691 shares with a nominal value of EUR 10,- each to be issued."

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'Apport ayant été totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article sept (les paragraphes suivants restant inchangés) des statuts de la société qui devra être lu comme suit:

"Le capital social de la Société est fixé à 9.814.570,- EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros), représenté par 981.457 (neuf cent quatre-vingt-un mille quatre cent cinquante-sept) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix Euros) chacune."

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR

Plus aucun point n'ayant à être traité, la séance est déclarée levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Après lecture des présentes aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52657. Reçu quinze mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros cinquante-cinq cents (0,50% = 15.584,55 EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009013380/242/169.

(090012592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Borris Plus 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 128.397.

Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 6. November 2008:

- Die Gesellschaft verlegt ihren Sitz von 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg nach 13, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

- Der Rücktritt der Geschäftsführer Frau Jennifer Beyer und Herr Patrick Römer wird angenommen.

- Als neue Geschäftsführer werden ernannt:

* Herr Felix Bauer, mit Wohnsitz in N1B4DA London, 14-18 Heddon Street, United Kingdom

* Herr Horst Lieder, mit Wohnsitz in 80538 München, 5 Unsöldstrasse, Germany

* Herr John Hull, mit Wohnsitz in SE220HR London, 47 Barry Road, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Pour la Société

PKF Weber & Bontemps

Signatures

Référence de publication: 2009013359/592/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05638. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

BTP World S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 59.580.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale de la Société tenue en date du 9 janvier 2009

En date du 9 janvier 2009, l'Assemblée Générale de la Société a pris les résolutions suivantes de prolonger les mandats de

- Monsieur Jean-Pierre WINANDY

- Monsieur Christian BILLON

- Monsieur Peter Michael PALM
- Monsieur Stephen John PARKINSON
- Monsieur Andrew LOCK

en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

De prolonger le mandat de DELOITTE S.A, commissaire de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

BTP WORLD S.A.

Signature

Référence de publication: 2009013227/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06618. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Borris Plus Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 128.125.

—
Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 6. November 2008:

- Die Gesellschaft verlegt ihren Sitz von 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg nach 13, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

- Der Rücktritt der Geschäftsführer Frau Jennifer Beyer und Herr Patrick Römer wird angenommen.

- Als neue Geschäftsführer werden ernannt:

1. Herr Felix Bauer, mit Wohnsitz in N1B4DA London, 14-18 Heddon Street, United Kingdom

2. Herr Horst Lieder, mit Wohnsitz in 80538 München, 5 Unsöldstrasse, Germany

3. Herr John Hull, mit Wohnsitz in SE220HR London, 47 Barry Road, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Signatures

Référence de publication: 2009013354/592/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05641. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Mansford Europe Fund I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 246.775,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.437.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

MANSFORD HOLDINGS PLC, a public limited company incorporated under the laws of England, having its registered office at 140 Brompton Road, London SW3 1HY, United Kingdom, registered under the number 2962339 (England and Wales),

being the sole shareholder of Mansford Europe Fund I S.à r.l., a société à responsabilité limitée, duly organised and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, having a share capital of EUR 148,550.-, registered with the Luxembourg Trade & Companies' Register under the number B 111.437, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, on 28 October 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 2 February 2006. The

articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 20 December 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 8 March 2008 (the "Company"),

duly represented by Corinne Muller, account manager, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing person representing the whole corporate capital then deliberates upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of one hundred forty-eight thousand five hundred fifty Euro (EUR 148,550.-) represented by five thousand nine hundred forty-two (5,942) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, up to two hundred forty-six thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 246,775.-) represented by nine thousand eight hundred seventy-one (9,871) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each by a contribution in kind consisting of a debt owed to MANSFORD HOLDINGS PLC, valued as attached to the present deed in the amount of ninety-eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 98,225.-) by the issue of three thousand and nine hundred twenty-nine (3,929) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

2. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follow:

" Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at two hundred forty-six thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 246,775.-) represented by nine thousand eight hundred seventy-one (9,871) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital from its present amount of one hundred forty-eight thousand five hundred fifty Euro (EUR 148,550.-) represented by five thousand nine hundred forty-two (5,942) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, up to two hundred forty-six thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 246,775.-) represented by nine thousand eight hundred seventy-one (9,871) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each by a contribution in kind consisting of a debt owed to MANSFORD HOLDINGS PLC, valued as attached to the present deed in the amount of ninety-eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 98,225.-) by the issue of three thousand and nine hundred twenty-nine (3,929) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

All new issued shares have been entirely subscribed by MANSFORD HOLDINGS PLC.

The subscribed shares have been fully paid up through the cancellation of the debt (the "Debt") owed by the Company to MANSFORD HOLDINGS PLC as described hereafter.

The Debt consists of an amount of ninety-eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 98,225.-) paid to the Company, representing a percentage of the total of advances lent by MANSFORD HOLDINGS PLC to the Company.

The proof of the existence and of the value of the Debt owed by the Company to MANSFORD HOLDINGS PLC, amounting to ninety-eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 98,225.-), has been produced according to: (i) a certificate of the legal representative of MANSFORD HOLDINGS PLC attesting that MANSFORD HOLDINGS PLC has a debt free and clear of any liens, encumbrances, rights, charges, guarantees, pledges and options in the amount of ninety-eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 98,225.-) and (ii) the confirmation of MANSFORD HOLDINGS PLC, that it is legally authorized to transfer such debt as capital to the Company.

Such declaration, after signature *ne varietur* by the proxy-holder(s) and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

Further the foregoing resolutions, the article 5 of the articles of incorporation is modified and now reads as follows:

" Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at two hundred forty-six thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 246,775.-) represented by nine thousand eight hundred seventy-one (9,871) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by her first and surname, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MANSFORD HOLDINGS PLC, une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 140 Brompton Road, London SW3 1HY, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro 2962339 (Angleterre et le Pays de Galles),

étant le seul associé de Mansford Europe Fund I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon le droit applicable au Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec un capital social de EUR 148.550,-, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B111.437, constituée suivant acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 28 octobre 2005, l'acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 février 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suite à un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 8 mars 2008, (la "Société"),

dûment représenté par Corinne Muller, account manager, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de cent quarante-huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 148.550,-) représenté par cinq mille neuf cent quarante-deux (5.942) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à deux cent quarante six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 246.775,-) représenté par neuf mille huit cent soixante et onze (9.871) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par apport en nature d'une dette due à MANSFORD HOLDINGS PLC estimée selon les documents ci-joint, à un montant de quatre-vingt dix-huit mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 98.225,-), par l'émission de trois mille neuf cent vingt-neuf (3.929) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux cent quarante six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 246.775,-) représenté par neuf mille huit cent soixante et onze (9.871) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts."

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de cent quarante-huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 148.550,-) représenté par cinq mille neuf cent quarante-deux (5.942) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à deux cent quarante six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 246.775,-) représenté par neuf mille huit cent soixante et onze (9.871) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par apport en nature d'une dette due à MANSFORD HOLDINGS PLC estimée selon les documents ci-joint, à un montant de quatre-vingt dix-huit mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 98.225,-), par l'émission de neuf mille huit cent soixante et onze (9.871) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Toutes les parts sociales ont été souscrites par MANSFORD HOLDINGS PLC mentionnée ci-avant.

Toutes les parts sociales émises ont été entièrement libérées par l'annulation de la dette (la "Dette") due par la Société à MANSFORD HOLDINGS PLC, décrite ci-après.

La dette est constituée d'un montant de quatre-vingt dix-huit mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 98.225,-), représentant un pourcentage des avances prêtées par MANSFORD HOLDINGS PLC à la Société.

La preuve de l'existence de la valeur de la dette due par la Société à MANSFORD HOLDINGS PLC, s'élevant à quatre-vingt dix-huit mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 98.225,-), a été rapportée au notaire instrumentant par la production (i) d'un certificat des représentants légaux de MANSFORD HOLDINGS PLC attestant du fait que MANSFORD HOLDINGS PLC possède une créance libre de tous privilèges, charges, droits, garanties, sûretés, gages et option, d'un montant de quatre-vingt dix-huit mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 98.225,-) et (ii) la confirmation attestant du fait que MANSFORD HOLDINGS PLC est autorisé à effectuer le transfert de cette créance à la Société.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'article 5 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent quarante six mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 246.775,-) représenté par neuf mille huit cent soixante et onze (9.871) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. MULLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52676. Reçu quatre cent quatre-vingt-onze euros treize cents (0,50% = 491,13 EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009013382/242/157.

(090012579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Sterling Luxembourg (No.4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.826.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de la résolution des associés de la société en date du 28 octobre 2008

En date du 28 octobre 2008, les associés de la société ont déclaré la clôture de la liquidation volontaire de la Société avec effet au 28 octobre 2008.

Les documents seront archivés durant une période de 5 ans après la clôture de la liquidation de la Société à l'adresse suivante: NRG Energy, INC, 221 Carnegie Center, Princeton, NJ 08540-6213 Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Sterling Luxembourg (No. 4) S.à.r.l. - En liquidation

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009013344/6565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX04105. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

G&G Associates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 106, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 142.602.

Il résulte d'une convention sous seing privé datée du 2 janvier 2009, que Gianni De Bortoli, 106, av de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg a transféré 49 parts sociales de la société G&G Associates S.A.R.L., à Madame Giuliana Martinelli, 48, Jardin de l'Abbaye, B-7330 Saint-Ghislain, Belgique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2009013216/3579/16.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05088. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

SBBI Luxembourg S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 120.103.

CLOTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 30 octobre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2008, LAC/2008/44748, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social, au 18, rue de l'Eau , L-1449 Luxembourg

- et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Pour la société

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009013297/211/22.

(090011831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

TKM Holding A.G., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.309.

CLOTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 28 novembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C. le 3 décembre 2008 LAC/2008/48532 que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Pour la société

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009013298/211/22.

(090011828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Elektro Born & Meyer Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9749 Fischbach, 7, Giallewee.

R.C.S. Luxembourg B 122.232.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 7. Januar 2009

Folgendes wurde beschlossen:

Die Generalversammlung nimmt, mit Wirkung zum 1. Januar 2009, den Rücktritt von Herr Helmuth BORN, Elektroinstallateur, wohnhaft in B-4782 Schönberg, K.F. Schinkelstraße 14, von seinem Mandat als Geschäftsführer an.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 14. Januar 2009.

Für Elektro Born & Meyer Sàrl, Gesellschaft mit beschränkter Haftung

FIDUNORD S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2009013252/667/19.

Enregistré à Diekirch, le 16 janvier 2009, réf. DSO-DA00277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090011624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Ital-Rent Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 8, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 81.478.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à plusieurs conventions de cession de parts sociales sous-seing privé, et acceptée par la gérante au nom de la société, il résulte que le capital social de la société ITAL-RENT S.à.r.l. est désormais réparti comme suit:

Monsieur Nicola dit Lino INTINI, gérante, demeurant à L-8034 Strassen, 5, rue Michel Rodange: une part sociale	1
GARAGE INTINI S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 8B, route de Longwy inscrite au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 62.077: quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
Total: cent parts sociales	100

Luxembourg, le 12/11/2008.

Pour extrait conforme

Signature

Les associés / La gérante

Référence de publication: 2009013203/503/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03715. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Finwellness S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 59.557.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des obligataires réunie à Luxembourg le 21 octobre 2008 a pris la résolution:

- de prolonger la durée de l'emprunt obligataire non convertible émis en date du 4 juin 1997 pour un montant de trois millions quatre cent soixante mille deux cent soixante et un euros et vingt cinq cents (EUR 3.460.261,25) jusqu'au 31 décembre 2015. Les conditions et termes fixé en date du 4 juin 1997 restent inchangés.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009013202/693/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09680. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Iberint Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 27.857.

—
Extrait des résolutions prise lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 novembre 2008

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Benoît PARMENTIER de son mandat d'Administrateur avec effet au 31 octobre 2008.

- Madame Natalia VENTURINI, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Benoît PARMENTIER, démissionnaire, avec effet au 31 octobre 2008, et ce pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Certifié sincère et conforme

IBERINT HOLDING S.A.

T. SIMONIN / L. MOSTADE

Administrateur / Administrateur, Présidente du Conseil d'administration

Référence de publication: 2009013205/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05744. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

**Ticketmaster Luxembourg Holdco 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Wicklow S.à r.l.).**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 142.609.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-third of December.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

"Ticketmaster Luxembourg Holdco 3, S.à r.l." (formerly, Townshend S.à r.l.), a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 139828, here represented by Mr. Christian DOSTERT, private employee, with professional address at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing company is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of "Wicklow S.à r.l.", (hereafter the "Company"), established and having its registered office in L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 142609, incorporated pursuant to a deed of Me Henri BECK, notary residing in Echternach, on October 24th, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2733 of November 10th, 2008.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares without nominal value.

III. The sole shareholder, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

14951

First resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from its current name "Wicklow S.a r.l." to "Ticketmaster Luxembourg Holdco 5, S.à r.l."

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the sole shareholder resolved to amend therefore article 4 of the articles of association, to give it henceforth the following wording:

"The Company will have the name of "Ticketmaster Luxembourg Holdco 5, S.à r.l."

Third resolution

The sole shareholder resolved to change the first accounting year of the Company, which shall end on December 31st, 2008.

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to convert the share capital currency of the Company from Euro into Canadian Dollar, using the exchange rate of € 1.- = CAD 1.69703, the present share capital of twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) being hence replaced by a share capital of twenty-one thousand two hundred and twelve Canadian Dollars (CAD 21,212.-) represented by five hundred (500) shares without nominal value, and to allocate the excess contribution of eighty-eight cents (CAD 0.88) to the legal reserve of the Company, in order to round down the amount of the share capital.

Fifth resolution

The sole shareholder resolved to establish a nominal value per share of one Canadian Dollar (CAD 1.-) so that the share capital is represented by twenty-one thousand two hundred and twelve (21,212) shares.

Sixth resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital in the amount of four hundred and forty-nine thousand eight hundred and thirty-five Canadian Dollars (CAD 449,835.-) to raise it from its present amount of twenty-one thousand two hundred and twelve Canadian Dollars (CAD 21,212.-) to four hundred and seventy-one thousand and forty-seven Canadian Dollars (CAD 471,047.-) by creation and issue of four hundred and forty-nine thousand eight hundred and thirty-five (449,835) new shares with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) per share.

Subscription - Payment

"Ticketmaster Luxembourg Holdco 3, S.à r.l.", prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to four hundred and forty-nine thousand eight hundred and thirty-five (449,835) new shares and have them fully paid up in the amount of four hundred and forty-nine thousand eight hundred and thirty-five Canadian Dollars (CAD 449,835.-) by contribution in kind consisting of two (2) shares representing 100 % of the issued share capital of Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd., a company incorporated under the laws of the Caymans Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Ltd., P.O. Box 309, Uglund House, Grand Cayman, and registered under number MC-219579, which are hereby transferred to and accepted by the Company at their fair market value amounting to four hundred and forty-nine thousand eight hundred and thirty-five Canadian Dollars and fourteen cents (CAD 449,835.14) which is the Canadian Dollar counter-value of two hundred and sixty-five thousand, seventy-two Euros (EUR 265,072.-) after conversion at the exchange rate of EUR 1.- = CAD 1.69703 (all the shares of Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd. contributed to the Company are hereinafter referred to as the "Contributed Shares").

The excess contribution of fourteen cents (CAD 0.14) is allocated to the legal reserve of the Company, in order to round down the amount of the share capital.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence and value has been given to the undersigned notary by a balance sheet as of November 12th, 2008, of Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd., prenamed, certified "true and correct" by its management, along with a declaration of free transferability and a declaration certifying the fair market value of the Contributed Shares, all of which being duly signed by the management of Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd.

Effective implementation of the contribution

Ticketmaster Luxembourg Holdco 3, S.à r.l., prenamed, declares that:

- it is the sole full owner of the Contributed Shares and has the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- all further formalities are in course in the country of residence of the company whose shares are contributed, in order to duly carry out and formalize the transfers and to render them effective anywhere and toward any third party.

Seventh resolution

Pursuant to the above resolutions, article 6, paragraph 1, of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6. Paragraph 1. Subscribed capital.** The share capital is set at four hundred and seventy-one thousand and forty-seven Canadian Dollars (CAD 471,047.-), represented by four hundred and seventy-one thousand and forty-seven (471,047) shares with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each, all of which are fully paid up."

Eighth resolution

The sole shareholder resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowered and authorized any Manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Valuation of the corporate capital

For the purpose of registration, the capital of CAD 471,047.- is valued at EUR 277,571.40.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at 3,300.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the company appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU

"Ticketmaster Luxembourg Holdco 3, S.à r.l." (anciennement, Townshend S.à r.l.), une société constituée selon les lois Luxembourgeoises (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son siège social au 560A rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 139.828, représentée par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Wicklow S.à r.l." (ci après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 142609, (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 24 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2733 du 10 novembre 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans valeur nominale.

III. L'associée unique, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire à acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle "Wicklow S.à r.l." en "Ticketmaster Luxembourg Holdco 5, S.à r.l."

Deuxième résolution

L'associée unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts en conséquence, pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a comme dénomination "Ticketmaster Luxembourg Holdco 5, S.à r.l."

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de changer le premier exercice social afin que celui-ci se termine le 31 décembre 2008.

Quatrième résolution

L'associée unique a décidé de convertir la devise du capital social de la Société de l'Euro en Dollar Canadien en utilisant le taux de change € 1,- = CAD 1.69703, le capital social actuel de la Société de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) étant par conséquent remplacé par un capital social de vingt-et-un mille deux cent douze Dollars Canadiens (CAD 21.212,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans valeur nominale, et d'allouer l'apport excédentaire de quatre-vingt-huit cents (CAD 0,88) à la réserve légale de la Société, afin d'arrondir le montant du capital social.

Cinquième résolution

L'associée unique a décidé d'établir la valeur nominale des parts sociales de la Société à un Dollar Canadien (CAD 1,-) par part sociale pour que le capital social soit représenté par vingt-et-un mille deux cent douze (21,212) parts sociales.

Sixième résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent quarante-neuf mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens (CAD 449.835,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-et-un mille deux cent douze Dollars Canadiens (CAD 21.212,-) à quatre cent soixante-et-onze mille quarante-sept Dollars Canadiens (CAD 471.047,-) par la création et l'émission de quatre cent quarante-neuf mille huit cent trente-cinq (449.835) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1,-) par part sociale.

Souscription - Libération

Ticketmaster Luxembourg Holdco 3, S.à r.l., par son mandataire, déclare souscrire aux quatre cent quarante-neuf mille huit cent trente-cinq (449.835) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement pour le montant de quatre cent quarante-neuf mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens (CAD 449.835,-) par apport en nature consistant en deux (2) parts sociales représentant 100% du capital social de Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd., une société constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Maples Corporate Services Ltd., P.O. Box 309, Uglund House, Grand Cayman, et inscrite au registre des Iles Cayman sous le numéro MC-219579, qui sont transférées à et acceptées par la Société à leur valeur de marché s'élevant à quatre cent quarante-neuf mille huit cent trente-cinq Dollars Canadien et quatorze cents (CAD 449.835,14-) qui est la contre valeur en Dollar Canadien de deux cent soixante-cinq mille, soixante-douze Euros (EUR 265.072,-) après conversion au taux de change de 1.- EUR = 1,69703 CAD (toutes les parts de la société Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd. apportées à la Société sont ci-après désignées comme les "Parts Sociales Apportées").

L'apport excédentaire de quatorze cents (CAD 0,14) est alloué à la réserve légale de la Société, afin d'arrondir le montant du capital social.

Preuve de l'existence de l'apport:

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été donnée au notaire soussigné par la production d'un bilan établi au 12 novembre 2008, de Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd., prénommée, certifié "véritable et juste" par sa gérance, ainsi que par la production d'une déclaration de libre transférabilité et d'une déclaration attestant de la valeur de marché des parts sociales apportées, lesquelles étant dûment signées par la gérance de Ticketmaster Cayman Finance Company Ltd..

Réalisation effective de l'apport:

Ticketmaster Luxembourg Holdco 3, S.à r.l., déclare que:

- Elle est l'unique propriétaire des Parts Sociales Apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans le pays de résidence de la société apportée, aux fins d'effectuer les cessions et de les rendre effectives partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Septième résolution

Suite aux résolutions susmentionnées, l'article 6, paragraphe 1, des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. Paragraphe 1^{er}. Capital souscrit.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-et-onze mille quarante-sept Dollars Canadiens (CAD 471.047,-), représenté par quatre cent soixante-et-onze mille quarante-sept (471.047) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Canadien (CAD 1,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée."

Huitième résolution

L'associée unique a décidé de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription

des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publications de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Evaluation du capital social

Pour les besoins de l'enregistrement le capital de CAD 471.047,-est évalué à EUR 277.571,40.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 3.300,-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 6 janvier 2009. Relation GRE/2009/88. Reçu Mille trois cent vingt-sept euros et un cent 0,5%: 1.327,01 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 21 janvier 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009013564/231/204.

(090013192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Goodman Property Opportunities (Lux) S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 117.047.

Statuts coordonnés déposés Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009013565/239/13.

(090013038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

AENOVA Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.756.

Statuts coordonnés déposés Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009013566/239/12.

(090013048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

B.P.S. S.A., Broadband Power Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 6, Zone Industrielle «In den Allern».

R.C.S. Luxembourg B 94.719.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 septembre 2008

Il a été décidé

de renouveler, nommer avec effet au 27 mai 2008 et pour un nouveau terme de six ans, les mandats des administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2014, soit:

- Monsieur Robert EYBEN, Ingénieur, demeurant à B-4140 Sprimont, Rue des Hadrènes 38, Administrateur, Administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Olivier BOMBOIR, Ingénieur, demeurant à B-4120 Neupré, rue de la Gotte 6; Administrateur
- La société de droit belge «G. XHAUFLAIRE et Cie SPRL», représentée par son gérant, Monsieur Georges XHAUFLAIRE, demeurant à B-4020 Liège, rue de Bois de Breux, 222, Administrateur.
- Le mandat de l'Administrateur, Monsieur René DIDIER, Ingénieur, demeurant à B-4460 Grâce-Hollogne, n'est pas renouvelé;

L'Assemblée Générale décide également de renouveler pour un terme de six ans, le mandat du Commissaire, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2014, soit la société à responsabilité limitée «FIDUNORD S.à r.l.», avec siège social à L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 12 décembre 2008.

Pour Broadband Power Solutions, en abrégé B.P.S. S.A., Société Anonyme

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 Weiswampach

p.o. Signature

Référence de publication: 2009013248/667/29.

Enregistré à Diekirch, le 16 décembre 2008, réf. DSO-CX00230. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090011650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Wert BEV I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 14.237,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 143.821.

—
Statuts coordonnés déposés Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009013562/242/13.

(090013010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Kapa Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1279 Luxembourg, 23, rue Général Omar N. Bradley.

R.C.S. Luxembourg B 36.959.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2008, acte n°712 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX
Boîte Postale 320
L-2013 Luxembourg
Notaire

Référence de publication: 2009013563/208/15.

(090013029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA, Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 345.010,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.468.

In the year two thousand and nine, on the eighth of January.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Weinberg Real Estate Partners #1 S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.468, incorporated by a deed received by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 29 August 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2602 dated 14 November 2007 whose articles of association (the Articles) have been lastly amended by deed of Maître Martine Schaeffer on January 28, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on March 27, 2008 under the number 742 (the Partnership).

The Meeting is chaired by Weinberg Real Estate S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.907, the general partner of the Partnership (the Chairman or General Partner), represented by Mr. David Benhamou, lawyer, with professional address in Luxembourg, under a proxy given in Luxembourg, on December 22nd, 2008.

The Chairman appoints as secretary Mrs Elena TOSHKOVA, private employee, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy.

The Meeting elects as scrutineer Mrs Katalin Oroszki, private employee, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list. The said list and the proxies, after having been signed by the board of the Meeting and the notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

II. as appears from the attendance list, thirty four thousand and five hundred (34,500) Class A Shares and one (1) Class B Share, representing hundred (100%) percent of the share capital of the Partnership are represented at the Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III. unless otherwise specified herein, capitalised terms and other expressions have the meaning ascribed to them in the Articles.

IV. the agenda of the Meeting is the following:

1. Amendment of the definition of "Final Closing Date" in the Article 1. Definitions of the Articles which shall be read: "Final Closing Date means the last day of the Subscription Period, which is at most 24 months after the First Closing Date";

2. Amendment of the first paragraph of Article 17.1 of the Articles which shall be read:

" **17.1** Base Fee. The Partnership shall pay to the General Partner for each Accounting Period an annual fee (the Base Fee) equal to:

a) from the First Closing Date until the end of the Commitment Period, 0.10% per annum (exclusive of VAT) of the Committed Funds, which shall be capped (i) at sixty-eight thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 68,750) from the First Closing Date until 31 December 2008 and (ii) at one hundred twelve thousand and five hundred Euro (EUR 112,500) from 1 January 2009 until 31 December 2009; and

b) thereafter, 0.10% per annum (exclusive of VAT) of the Total Invested Commitments reduced by an amount equal to the Acquisition Costs of Investments which have been realised and the proceeds of which have been distributed to Shareholders."

3. Amendment of the first paragraph of Article 17.2 of the Articles which shall be read:

" **17.2 Management Fee.** The Partnership shall pay to the General Partner for each Accounting Period an annual fee (the Management Fee) equal to:

a) from the First Closing Date until the end of the Commitment Period, 1.90% per annum (exclusive of VAT) of the Committed Funds, which shall be capped (i) at one million three hundred six thousand two hundred and fifty Euro (EUR 1,306,250) from the First Closing Date until 31 December 2008 and (ii) at two million one hundred thirty-seven thousand and five hundred Euro (EUR 2,137,500) from 1 January 2009 until 31 December 2009; and

b) thereafter, 1.90% per annum (exclusive of VAT) of the Total Invested Commitments reduced by an amount equal to the Acquisition Costs of Investments which have been realised and the proceeds of which have been distributed to Shareholders."

A. Miscellaneous.

V. The shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to amend the definition of "Final Closing Date" in the Article 1. Definitions of the Articles which shall henceforth be read: "Final Closing Date means the last day of the Subscription Period, which is at most 24 months after the First Closing Date."

Second resolution

The shareholders resolve to amend the first paragraph of Article 17.1 of the Articles which shall henceforth be read:

" **17.1 Base Fee.** The Partnership shall pay to the General Partner for each Accounting Period an annual fee (the Base Fee) equal to: a) from the First Closing Date until the end of the Commitment Period, 0.10% per annum (exclusive of VAT) of the Committed Funds, which shall be capped (i) at sixty-eight thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 68,750) from the First Closing Date until 31 December 2008 and (ii) at one hundred twelve thousand and five hundred Euro (EUR 112,500) from 1 January 2009 until 31 December 2009; and

b) thereafter, 0.10% per annum (exclusive of VAT) of the Total Invested Commitments reduced by an amount equal to the Acquisition Costs of Investments which have been realised and the proceeds of which have been distributed to Shareholders."

Third resolution

The shareholders resolve to amend the first paragraph of Article 17.2 of the Articles which shall henceforth be read:

" **17.2 Management Fee.** The Partnership shall pay to the General Partner for each Accounting Period an annual fee (the Management Fee) equal to:

a) from the First Closing Date until the end of the Commitment Period, 1.90% per annum (exclusive of VAT) of the Committed Funds, which shall be capped (i) at one million three hundred six thousand two hundred and fifty Euro (EUR 1,306,250) from the First Closing Date until 31 December 2008 and (ii) at two million one hundred thirty-seven thousand and five hundred Euro (EUR 2,137,500) from 1 January 2009 until 31 December 2009; and

b) thereafter, 1.90% per annum (exclusive of VAT) of the Total Invested Commitments reduced by an amount equal to the Acquisition Costs of Investments which have been realised and the proceeds of which have been distributed to Shareholders."

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Partnership as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euros (EUR 1.200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huit janvier,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Weinberg Real Estate Partners #1 S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.468, constituée suivant un acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 août 2007 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2602 du 14 novembre 2007 et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par

Maître Martine Schaeffer le 28 janvier 2008, tel que publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 27 mars 2008 sous le numéro 742 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Weinberg Real Estate S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.907, associé commandité de la Société (le Président ou l'Associé-Gérant-Commandité), ici dûment représentée par M. David Benhamou, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 22 décembre 2008.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Elena TOSHKOVA, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy.

L'Assemblée élit comme scrutatrice Madame Katalin Oroszki, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy.

Le bureau de l'Assemblée étant ainsi formé, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par le bureau de l'Assemblée et le notaire, resteront attachées au présent acte pour être enregistrées auprès des autorités d'enregistrement.

II. la liste de présence montre que trente-quatre mille cinq cents (34.500) Actions de Classe A et une (1) Action de Classe B représentant cent pour cent (100%) du capital social de la Société sont représentés à la présente Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement décider de toutes les questions de l'ordre du jour et qui ont été préalablement portées à la connaissance des actionnaires.

III. à moins qu'il en soit spécifié autrement dans le présent acte, les termes et autres expressions en majuscule ont le sens qui leur est conféré dans les Statuts.

IV. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification de la définition de "Dernier Jour de Souscription" telle que contenue par l'Article 1. Définitions des Statuts et qui devra, dès à présent, être lu comme suit:

"Dernier Jour de Souscription (Final Closing Date) désigne le dernier jour de la Période de Souscription, qui intervient au plus tard 24 mois après le Premier Jour de Souscription";

2. Modification du premier paragraphe de l'Article 17.1 des Statuts qui devra, dès à présent, être lu comme suit:

" **17.1** Commission de Base. Pour chaque Exercice Comptable, la Société versera à l'Associé-Gérant-Commandité une commission annuelle (la Commission de Base) égale à.

a) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'à la fin de la Période d'Investissement, 0,10% par an (hors TVA) de l'Engagement Global, qui sera plafonné (i) à soixante-huit mille sept cent cinquante Euros (EUR 68.750) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'au 31 décembre 2008 et (ii) à cent douze mille cinq cents Euros (EUR 112.500) à compter du 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2009; et

b) par la suite, 0,10% par an (hors TVA) de l'Engagement Global Investi, moins un montant égal aux Coûts d'Acquisition des Investissements qui ont été cédés et dont les produits ont été distribués aux Actionnaires."

3. Modification du paragraphe premier de l'Article 17.2 des Statuts qui devra, dès à présent, être lu comme suit:

" **17.2** Commission de Gestion. La Société versera à l'Associé-Gérant-Commandité au titre de chaque Exercice Comptable une commission annuelle (la Commission de Gestion) égale à:

a) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'à la fin de la Période d'Investissement, 1,90% par an (hors TVA) de l'Engagement Global, qui sera plafonné (i) à un million trois cent six mille deux cent cinquante Euros (EUR 1.306.250) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'au 31 décembre 2008 et (ii) à deux millions cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 2.137.500) à compter du 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2009; et

b) par la suite, 1,90% par an (hors TVA) de l'Engagement Global Investi, moins un montant égal aux Coûts d'Acquisition des Investissements qui ont été cédés et dont les produits ont été distribués aux Actionnaires."

4. Divers

V. Les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident de modifier la définition de "Dernier Jour de Souscription" telle que contenue par l'Article 1. Définitions des Statuts et qui devra dès à présent être lu comme suit:

"Dernier Jour de Souscription (Final Closing Date) désigne le dernier jour de la Période de Souscription, qui intervient au plus tard 24 mois après le Premier Jour de Souscription."

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de modifier le premier paragraphe de l'Article 17.1 des Statuts qui devra, dès à présent, être lu comme suit:

" **17.1** Commission de Base. Pour chaque Exercice Comptable, la Société versera à l'Associé-Gérant-Commandité une commission annuelle (la Commission de Base) égale à:

a) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'à la fin de la Période d'Investissement, 0,10% par an (hors TVA) de l'Engagement Global, qui sera plafonné (i) à soixante-huit mille sept cent cinquante Euros (EUR 68.750) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'au 31 décembre 2008 et (ii) à cent douze mille cinq cents Euros (EUR 112.500) à compter du 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2009; et b) par la suite, 0,10% par an (hors TVA) de l'Engagement Global Investi, moins un montant égal aux Coûts d'Acquisition des Investissements qui ont été cédés et dont les produits ont été distribués aux Actionnaires."

Troisième résolution

Les actionnaires décident de modifier le paragraphe premier de l'Article 17.2 des Statuts qui devra, dès à présent, être lu comme suit:

" **17.2** Commission de Gestion. La Société versera à l'Associé-Gérant-Commandité au titre de chaque Exercice Comptable une commission annuelle (la Commission de Gestion) égale à:

a) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'à la fin de la Période d'Investissement, 1,90% par an (hors TVA) de l'Engagement Global, qui sera plafonné (i) à un million trois cent six mille deux cent cinquante Euros (EUR 1.306.250) à compter du Premier Jour de Souscription jusqu'au 31 décembre 2008 et (ii) à deux millions cent trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 2.137.500) à compter du 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2009; et

b) par la suite, 1,90% par an (hors TVA) de l'Engagement Global Investi, moins un montant égal aux Coûts d'Acquisition des Investissements qui ont été cédés et dont les produits ont été distribués aux Actionnaires."

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la personne comparante ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: E. Toshkova, K. Oroszki, D. Benhamou et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 14 janvier 2009. LAC/2009/1286. Reçu soixante-quinze euros Eur 0,6% = 75,00

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009013570/5770/195.

(090013115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

HEPP III Luxembourg Stara Zagora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.025.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appears:

HEPP III Luxembourg Master S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 108.984,

here represented by Mr. Grégoire Fraisse, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on November 20, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing in Luxembourg under the name of "HEPP III Luxembourg Stara Zagora S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.025, incorporated by a deed of the undersigned notary of April 9, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1232, dated May 21, 2008, and which bylaws have not been amended since.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (€ 987,500.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) to one million Euro (€ 1,000,000.-) by creation and issue of nine hundred eighty-seven thousand five hundred (987,500) new shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

HEPP III Luxembourg Master S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe for all nine hundred eighty-seven thousand five hundred (987,500) new shares and fully paid them up in the nominal amount of nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (€ 987,500.-) by contribution in cash in the same amount. The amount of nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (€ 987,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is fixed at one million Euro (€ 1,000,000.-) represented by one million (1,000,000) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately seven thousand Euro (€ 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille huit, le vingt et un novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HEPP III Luxembourg Master S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.984, ici représentée par M. Grégoire Fraisse, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 20 novembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "HEPP III Luxembourg Stara Zagora S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.025, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1232 du 31 mai 2008, et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euro (€ 987.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) à un million d'Euro (€ 1.000.000,-) par la création et l'émission de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (987.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

HEPP III Luxembourg Master S.à r.l., susnommée, déclare souscrire toutes les neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (987.500) parts sociales et les libère intégralement en valeur nominale au montant de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euro (€ 987.500,-) par apport en numéraire du même montant.

Un montant de neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euro (€ 987.500,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à un million d'Euro (€ 1.000.000,-) représenté par un million (1.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille Euro (€ 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. FRAISSE, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 novembre 2008. Relation: LAC/2008/47470. Reçu à 0,5%: quatre mille neuf cent trente-sept euros cinquante cents (4.937,50.- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009013571/211/107.

(090013074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Ace Asset Management Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 27.291.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009013588/242/12.

(090013073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Azelis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.714.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009013598/5770/12.

(090013150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Lilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 72.880.

L'an deux mille huit,

le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "LILUX S.A.", une société anonyme, constituée conformément à un acte notarié, en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 83 du 25 janvier 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 72 880, et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (ci-après la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés dernièrement suivant résolutions des actionnaires dressées sous forme d'acte notarié daté du 07 juillet 2000, lequel acte fut publié au Mémorial le 23 décembre 2000, sous le numéro 907.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Carine AGOSTINI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur François MANTI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Federigo Cannizzaro di Belmontino, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment le "Bureau" de l'assemblée).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Présentation et approbation du bilan intérimaire et du compte des pertes et profits arrêtés au 13 novembre 2008.
- 2) Dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.
- 3) Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires éventuellement représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires éventuellement représentés, signées "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de DEUX MILLIONS D'EUROS (2.000.000,- EUR) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE d'approuver le bilan intérimaire, ainsi que le compte de profits et pertes de la Société, arrêtés au 13 novembre 2008.

Une copie dudit bilan avec les compte de profits et pertes, après signature "ne varietur" par tous les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de procéder à la dissolution immédiate de la Société "LILUX S.A." et DECIDE de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société:

la société "VAN CAUTER-SNAUWAERT & Co S.à r.l.", une société à responsabilité limitée avec siège social au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 52.610).

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. AGOSTINI, F. MANTI, F. CANNIZZARO DI BELMONTINO, J.-J. WAGNER

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 7 janvier 2009. Relation: EAC/2009/193. Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009013602/239/69.

(090012587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Advent Kuba (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 141.947.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-third of December.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

"Al Global Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Grand Duchy Luxembourg, having its registered office at 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and duly registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619 (the "Principal"),

represented by Mrs. Nadia WEYRICH, employee, residing in Arlon (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 23 December 2008 which, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That ADVENT KUBA (LUXEMBOURG) S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) with a share capital of twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) having its registered office in 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.619, has been incorporated by a deed of the undersigned notary on 23 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 October 2008. The articles of incorporation have not been amended.

II.- That the subscribed share capital of ADVENT KUBA (LUXEMBOURG) S.à r.l. amounts currently to twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-), represented by twenty-five thousand (25,000) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standings of ADVENT KUBA (LUXEMBOURG) S.à r.l. (the "Company").

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his first and last name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Al Global Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 140.619 (le "Mandant");

représentée par Madame Nadia WEYRICH, employée privée, demeurant à Arlon (le "Mandataire") agissant en sa qualité de mandataire spécial en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 23 décembre 2008, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par la Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

La Mandataire, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée ADVENT KUBA (LUXEMBOURG) S.à r.l., est une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.947, a été constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 septembre 2008, publié au Mémorial C recueil des Sociétés et Associations le 13 octobre 2008. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée ADVENT KUBA (LUXEMBOURG) S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à vingt cinq mille euros (EUR 25.000,-), représenté par vingt-cinq mille (25,000) parts sociales d'un euro (EUR 1,-) chacune.

III.- Que le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société ADVENT KUBA (LUXEMBOURG) S.à r.l. (la "Société").

IV.- Que le Mandant est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- Que le Mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. WEYRICH, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 30 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15977. Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009013603/239/93.

(090012547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Associated Business Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.264.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 24 décembre 2008

Il résulte dudit procès-verbal:

1. Adoptant les conclusions du rapport du commissaire-vérificateur l'assemblée approuve les comptes de la liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserves ni restrictions, au liquidateur la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT SARL ayant son siège à Luxembourg de sa gestion de liquidateur de la société, ainsi qu'au commissaire-vérificateur la société FBKAUDITSARL ayant son siège à Luxembourg.

2. Tous les documents et les livres de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au 45-47, route d'Arlon, à L-1140 Luxembourg.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société ASSOCIATED BUSINESS CONSULTANTS SA a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 24 décembre 2008.

Pour la société

FBK

Signature

Référence de publication: 2009013338/510/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02718. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Aberdeen Investment Services S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 54.225.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

La liquidation de la Société décidée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire, le 4 septembre 2006 a été clôturée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise sous seing privé en date du 30 décembre 2008.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pour la période légale de 5 ans à l'adresse suivante: 2b, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Pour la Société

BDO Compagnie Fiduciaire

«Le Dôme» Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

B.P. 351 L- 2013 Luxembourg

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2009014101/260/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07167. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090013130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Medica Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 64.435.

CLOTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «MEDICA INVEST», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 décembre 2008, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15962.

- que la société «MEDICA INVEST» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro B 64.435,

constituée originellement sous la dénomination de «LINDON ASSOCIES S.A.», suivant acte notarié du 8 mai 1998 et publié au Mémorial C numéro 559 du 31 juillet 1998; les statuts de la prédite Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 27 mars 2007 et publié au Mémorial C numéro 1088 du 1^{er} février 2008, au capital social de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans mention de valeur nominale

se trouve à partir de la date du 23 décembre 2008 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 18 décembre 2008 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009014125/239/31.

(090012560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Born, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.096.

Il résulte des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2008 que:

- le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Christophe CHOPIN, demeurant Les Chênes, Chemin des Cornillons, 88, CH-1292 Chambésy (Suisse) est nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme
Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009014095/3083/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05963. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Global Garden Products Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 96.423.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 30 décembre 2008

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du commissaire à la liquidation a, notamment, décidé:

- d'adopter les conclusions du rapport du commissaire à la liquidation et d'approuver les comptes de liquidation tels qu'ils lui ont été soumis,
- de donner décharge pleine et entière aux administrateurs de la Société pour leur mandat d'administrateur jusqu'à la nomination du liquidateur, ainsi qu'au liquidateur, Fairland Property Limited, et au commissaire à la liquidation, Deloitte S.A., pour leur mandat de liquidateur et de commissaire à la liquidation de la Société,
- de prononcer la clôture de la liquidation et de constater que la Société a définitivement cessé d'exister,
- que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq (5) années à l'ancien siège social, à l'adresse suivante: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2008.

Pour la Société en liquidation

Maître Manfred Müller

Référence de publication: 2009014096/267/25.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03881. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Société Civile OGM Etoile, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg E 4.025.

—
STATUTS

Titre 1^{er} . - Forme et Objet, Dénomination, Siège et Durée

Art. 1^{er} . La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou plusieurs immeubles, bâtis ou non bâtis, ainsi que l'aliénation totale ou partielle des immeubles sociaux, par voie de vente, échange ou d'apport en société.

La société peut acquérir des biens à Luxembourg ou à l'étranger.

La société peut, dans le cadre de l'achat, vente et location, cautionner ou donner en hypothèque tout bien qui lui appartient ou qu'elle acquiert.

La société pourra enfin effectuer toutes opérations immobilières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Art. 2. La société prend la dénomination de "Société civile OGM ETOILE", société civile immobilière.

Cette raison sociale et cette dénomination pourront être modifiées par décision des associés.

Art. 3. Le siège statutaire et de direction effective de la société est établi à Luxembourg.

La décision de transférer le siège dans un pays étranger requiert une décision unanime des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre 2. - Apports en numéraire, Attributions de parts d'intérêts

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 914.694.10.- (neuf cent quatorze mille six cent quatre vingt quatorze euros et dix cents), représenté par 6.000 (six mille) parts d'intérêts d'une valeur nominale de EUR 152,44.- (cent cinquante deux euros et quarante quatre cents) chacune.

Les 6.000 (six mille) parts d'intérêts ont été souscrites comme suit:

1. La société E.C.I CONSULTING, Société par Action Simplifiée, établie et ayant son siège social à F-75116 PARIS, 8, rue Copernic, enregistré au Registre de Commerce de Paris sous le numéro

722029865, cinq mille neuf cent quatre vingt dix neuf parts d'intérêts: 5.999 parts

2. Maître Eyal GRUMBERG, demeurant à L-1249 Luxembourg, 15,
Rue du Fort Bourbon, une part d'intérêts: 1 part
Total: six mille parts d'intérêts 6.000 parts

Art. 6. Chaque part d'intérêts confère à l'associé dans le fonds social et dans la répartition des bénéfices le droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Les associés, dans leurs rapports internes, supportent dans la même proportion les dettes de la société.

Vis-à-vis des tiers, toutefois, les associés seront tenus des engagements sociaux, conformément à l'article 1863 du code civil.

Art. 7. Le capital social pourra être augmenté en une ou plusieurs fois sur l'accord de tous les associés, mais sans que ceux-ci soient tenus de participer obligatoirement auxdites augmentations de capital.

Le capital social pourra aussi à toute époque et sur accord de tous les associés être réduit, notamment par des remboursements proportionnellement égaux sur tout ou partie des parts ou par rachat ou annulation de parts.

Art. 8. Les parts d'intérêts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts des parts d'intérêts.

Les parts ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément d'associés représentant les trois quarts des parts d'intérêts appartenant au survivant. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises sous forme d'héritage ou de legs même particulier, soit à des héritiers en ligne directe, soit au conjoint survivant.

Les cessions entre vifs s'opèrent par acte notarié ou sous seing privé. Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société par exploit d'huissier ou acceptées par elle dans un acte notarié, conformément à l'article 1690 du code civil.

Art. 9. Chaque part d'intérêt est indivisible à l'égard de la société qui pourra suspendre les droits y attachés tant que l'indivision perdure ou en cas de désaccord entre nu-proprétaire et usufruitier.

Les héritiers et légataires de parts d'intérêts ou les créanciers d'un associé ne peuvent pour l'exercice de leurs droits, sous aucun prétexte requérir l'apposition de scellés sur les documents, valeurs et biens de la société.

Titre 3. - Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale.

Les gérants sont nommés pour un terme indéterminé.

Art. 11. Les gérants sont investis des pouvoirs d'administration et de disposition les plus étendus pour la réalisation de l'objet social.

A l'égard des tiers, la société se trouve toujours valablement engagée par la signature conjointe des gérants.

En cas de gérance unique, la société se trouve valablement engagée par la signature conjointe des gérants.

Les gérants peuvent conférer à toutes personnes des pouvoirs spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle concernant les affaires de la société.

Titre 4. - Décision des associés

Art. 12. Les assemblées générales des associés se réunissent à la suite d'une convocation émanant soit de d'un gérant, soit de deux associés.

Les avis de convocation contiennent obligatoirement l'ordre du jour.

Les convocations des associés à une assemblée ont lieu au moyen de lettres recommandées à la poste, adressées aux associés, huit jours au moins à l'avance, formalité à laquelle les associés peuvent renoncer.

Un associé peut se faire représenter à une assemblée générale par un mandataire, associé ou non, muni d'un pouvoir spécial.

Chaque part d'intérêt donne droit à une voix aux assemblées, sans limitation.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des votants.

Si toutefois une assemblée générale extraordinaire est appelée à apporter une modification au pacte social, elle n'est régulièrement constituée que si la moitié au moins de toutes les parts d'intérêt sont dûment représentées. La décision requiert une majorité des 3/4 des parts présentes ou représentées.

Les assemblées générales régulièrement constituées représentant l'universalité des associés et les décisions qu'elles prennent valablement obligent tous les associés.

Les délibérations des assemblées sont constatées par des procès-verbaux transcrits sur un registre spécial qui sont signés par les associés présents. Les copies ou extraits à produire sont certifiés conformes par les gérants.

Titre 5. - Année sociale

Art. 13. L'année sociale s'étend du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Titre 6. - Dissolution

Art. 14. Ni le décès, ni l'interdiction, ni la faillite, ni la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un associé ou d'un gérant n'entraînent la dissolution de la société.

Art. 15. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation s'opérera par les soins des administrateurs alors en fonction, sauf décision contraire des associés prise à la majorité simple des voix.

Titre 7. - Divers

Art. 16. Pour tout ce que les présents statuts ne prévoient pas, les articles 1832 et suivants du code civil sont applicables.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont reconnus dûment convoqués et à l'unanimité des voix ont pris la résolution suivante:

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Maître Eyal GRUMBERG, demeurant à L-1249 LUXEMBOURG, 15 rue du Fort Bourbon,

La société sera valablement engagée par la signature du gérant.

L'adresse de la société est fixée à L-1249 LUXEMBOURG, 15, rue du Fort Bourbon.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009014116/1351/102.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07881. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Pomy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 79.947.

Extrait des résolutions prises par le gérant unique le 11 décembre 2008

Le 11 décembre 2008, le gérant de Pomy Sarl ("la société") a pris la résolution suivante:

- De transférer le siège social de la société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers le 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Gérant unique

Référence de publication: 2009014083/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06039. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

CBHF Kft, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.997.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

Conformément aux résolutions datées du 21 novembre 2008 de la société de droit hongrois dénommée CBHF Korlátolt Felelősségű Társaság (la "Société") ayant son siège social Hermina út 17. Hermina South Tower 4, Floor, 1146 Budapest, Hongrie, constituée en date du 19 novembre 2008, la Société a décidé d'ouvrir une succursale au Grand Duché de Luxembourg sous la dénomination de CBHF Kft, Luxembourg Branch et d'en demander l'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la "Succursale").

Informations relatives à la Société:

- Dénomination sociale: CBHF Korlátolt Felelősségű Társaság

- Droit de l'Etat dont relève la Société: Droit hongrois
- Registre auprès duquel la Société est enregistrée: Registre du Commerce et des Sociétés de Budapest
- Numéro d'immatriculation de la Société: Cg.01-09-908788- Registre du Commerce et des Sociétés de Budapest
- Forme sociale: "LLC" équivalente à une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois
- Siège social: 1146 Budapest, Hermina út 17. Hermina South Tower, 4 Floor

Informations relatives à la Succursale:

- Dénomination: CBHF Kft, Luxembourg Branch
- Adresse: 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- Activités: Holding /Financement
- Personnes ayant le pouvoir d'engager la Société à l'égard des tiers et de la représenter en justice:

* En qualité de gérants de la Société

- Monsieur Douglas Monticilio
- Monsieur Paul Lacovacci
- Monsieur Sam Schuster
- Monsieur Mark Callahan
- Monsieur Gyorfı Zoltán

Conformément aux statuts de la Société, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux personnes ci-dessus mentionnées.

* En tant que représentant permanent de la Société pour l'activité de la Succursale:

- Monsieur Christian François, né à Rocourt en Belgique le 1^{er} avril 1975, et demeurant professionnellement 412F, route d'Esch L-2086 Luxembourg.

La Succursale est valablement engagée par la signature de son représentant unique.

La présente remplace et annule la réquisition déposée le 26 novembre 2008.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Pour CBHF Korfátolt Felelosségu Társaság

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009014113/4067/44.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07572. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Luxolens S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8715 Everlange, 16, rue de la Halte.

R.C.S. Luxembourg B 144.199.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le quinze janvier, Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-Attert,

Ont comparu:

Madame Catherine Luppens, née le 22 avril 1971 à Kinshasa (République du Congo), dirigeante d'entreprises, demeurant à B-1420 Braine-l'Alleud, 8, rue M. Thiry,

Monsieur François Malchaire, né le 10 mars 1967 à Etterbeek (Belgique), dirigeant d'entreprises, demeurant à B-1420 Braine-l'Alleud, 8, rue M. Thiry,

Monsieur Johannes Hacker, né le 2 juin 1969 à Vienne (Autriche), consultant, demeurant à L-8715 Everlange, 16, rue de la Halte,

lesquelles parties, représentées comme dit ci-avant - ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce en général pour autant qu'il est autorisé par les dispositions légales luxembourgeoises et/ou communautaires.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement et

au développement de son objet ou qui sont directement ou indirectement lié à son objet social ou peut en favoriser son développement.

Art. 3. La société prend la dénomination de "Luxolens S.à.r.l.", société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Commune d'Useldange.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,00) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès de l'un des associés, la société continuera entre le ou les héritiers de l'associé unique, respectivement entre celui-ci ou ceux-ci et le ou les associé(s) survivant(s).

La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter à l'égard de la société

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants-droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mil neuf.

Souscription:

Le capital a été souscrit par les associés:

Catherine Luppens, préqualifiée,	188 parts sociales
François Malchaire, préqualifié,	189 parts sociales
Johannes Hacker, préqualifié,	123 parts sociales
TOTAL:	500 parts sociales

Les comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que le montant de EUR 12.500.- (douze mille cinq cent euros) est dès à présent à l'entière et libre disposition de la société, preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (1.000.-euros)

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les parties comparantes préqualifiées, représentées comme dit ci-avant, et représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à deux.
2. Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée: Monsieur François Malchaire, né le 10 mars 1967 à Etterbeek (Belgique), dirigeant d'entreprises, demeurant à B-1420 Braine-l'Alleud, 8, rue M. Thiry.
3. Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée: Monsieur Johannes Hacker, né le 2 juin 1969 à Vienne (Autriche), consultant, demeurant à L-8715 Everlange, 16, rue de la Halte.

La société est valablement engagée par la co-signature obligatoire de Monsieur François MALCHAIRE.

4. L'adresse de la société est fixée à L-8715 EVERLANGE, 16 rue de la Halte.

DONT ACTE, fait et passé à Redange/Attert, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débiter l'activité de la société présentement constituée.

Signé: Luppens, Malchaire, Hacker, Reuter

Enregistré à Redange/Attert, le 16 janvier 2009. Relation: RED/2009/44. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 21 janvier 2009.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2009014126/7851/103.

(090012602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

G.R.S. Participations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 144.241.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the ninth of December.

Before us, Maître Georges d'HUART, notary residing in Pétange.

There appeared:

The Foundation "G.R.S. INTERNATIONAL FOUNDATION", Salduba Building 3rd floor, East 53rd street, Obarrio Panama, Republic of Panama, registered in the Register Public of Panama under the tom 2008 Asiento 227997 - Cedula 8.136.596,

represented by Mr Marc VAN HOEK, chartered accountant, bom in Berchem (B), on the 28th of January 1965, with professional adress in L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,

by virtue of proxy which shall remain attached to present deed.

Such appearing party settled, as follows, the articles of incorporation of a limited liability company (S.à.r.l.) to be formed among themselves,

Art. 1. There is hereby formed a limited liability Company under the name of "G.R.S. PARTICIPATION S.à.r.l."

The registered office is established on the territory of the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by an ordinary resolution of the managers.

The Company is established for an unlimited period.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The company may also established branch offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well in foreign countries.

Art. 3. The corporate capital is set at fifteen thousand euros (€15.000.-), divided into one hundred and fifty (150) shares with a par value of one hundred euro (€ 100.-) each

Subscription

The corporate capital has been subscribed by the Foundation "G.R.S. INTERNATIONAL FOUNDATION" prenamed.

All these shares have been fully paid up in cash, so that the amount of fifteen thousand (€ 15.000.-) euros is forthwith at the free disposal of the company, as it has been proved to the notary.

The shares shall be registered shares.

Art. 4. The company shall be managed by one or more managers, who need not to be shareholders.

The Managers shall be appointed for a undertermined period.

Art. 5. The Managers have individually full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

All matters not expressly reserved to the General Meeting of partners by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Managers.

Art. 6. The Company's corporate year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year. This first year shall begin today and end on 31st December 2009

Art. 7. The law of August 10, 1915, on commercial companies as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Fees

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand five hundred euros (€ 2 500.-)

Constitutive meeting

Here and now, the appearing party, through their mandatory, have passed the following resolutions:

1) The number of Managers is set at one.

- Mr. Gabriel Rolando SAFDÍE, bank director, domiciliated at Mirage Building 33rd floor, Via Italia Partilla, Panama City, Republic of Panama

2) The Company shall have its registered office in L- 2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergence's between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the Appearers, they signed together with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le neuf décembre.

Pardevant Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange.

ONT COMPARU

La fondation "G.R.S. International Foundation", Salduba Building 3rd Floor, East 53rd Street, Obarrio Panama, République de Panama, inscrite au registre au Registre Public du Panama sous le tome 2008 Asiento 227997 Cedula 8.136.596, ici représentée par Monsieur Marc VAN HOEK, expert-comptable, né à Berchem, le 28 janvier 1965, demeurant à L-2213 Luxembourg, 16 rue de Nassau,

Lequel comparant a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "G.R.S PARTICIPATIONS S.à.r.l."

Cette société aura son siège sur le territoire de la Commune de Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du ou des gérants.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

La société pourra également créer des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000.-€), divisé en cent cinquante (150) parts sociales de cent euros (100.-€) chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit par la fondation "G.R.S. INTERNATIONAL FOUNDATION", préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000.-€) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Art. 4. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés pour un terme indéterminé.

Art. 5. Le ou les gérants ont individuellement le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée des associés.

Art. 6. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2009.

Art. 7. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille cinq cents euro (€ 2.500.-)

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant, ès qualité qu'il agit, pris les résolutions suivantes:

1.- le nombre des gérants est fixé à 1.- (un)

2.-Est nommé gérant, Monsieur Gabriel Rolando SAFDIé, directeur de banque, demeurant Mirage Building 33rd floor, Via Italia Partilla, Panama City, République du Panama

3. le siège social de la société est fixé à L-2213 Luxembourg, 16 rue de Nassau.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: VAN HOEK, D'HUART

Enregistré à Esch/Alzette A.C, le 12 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15166. Reçu: soixante-quinze euros 15.000.- à 0,5%= 75.-

Le Receveur ff. (signé): BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 05 janvier 2009.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2009014109/207/123.

(090012959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

XB Luxembourg Holdings 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.860.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société en date du 12 janvier 2009

En date du 12 janvier 2009, les Administrateurs de XB Luxembourg Holdings 1 SA («la Société») ont pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Messieurs Willem-Arnoud van Rooyen et Xavier De Cillia, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, comme administrateurs B de la société avec effet immédiat;
- De nommer Monsieur Doeke van der Molen, né le 1^{er} mars 1969 à Hengelo (O), Pays-Bas et Monsieur Sébastien Pauchot, né le 1^{er} mars 1976 à Paris, France, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme administrateurs B de la société avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire se tenant en 2009. Leur signature étant conjointe avec les autres membres du Conseil d'Administration.
- De transférer le siège de la société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandaté à cet effet

Signatures

Référence de publication: 2009014089/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06046. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090012485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Zelstra International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 95.558.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «ZELSTRA INTERNATIONAL S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 décembre 2008, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15959.

- que la société «ZELSTRA INTERNATIONAL S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 95.558,

constituée suivant acte du notaire soussigné du 5 septembre 2003 et publié au Mémorial C numéro 1031 du 6 octobre 2003, au capital social de quatre cent mille Euros (400.000,- EUR) représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune

se trouve à partir de la date du 23 décembre 2008 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 28 novembre 2008 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 janvier 2009.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009014112/239/30.

(090012571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Lilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 72.880.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «LILUX S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 décembre 2008, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 janvier 2009. Relation: EAC/2009/192.

- que la société «LILUX S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 72.880,

constituée suivant acte notarié du 24 novembre 1999 et publié au Mémorial C numéro 83 du 25 janvier 2000; les statuts de la prédite Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 7 juillet 2000 et publié au Mémorial C numéro 907 du 23 décembre 2000, au capital social de deux millions d'Euros (2.000.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune,

se trouve à partir de la date du 30 décembre 2008 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du même date aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 janvier 2009.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009014110/239/30.

(090012588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2009.

MAS Beteiligungs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 143.469.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat beschlossen:

- Herrn Dr. Reinhard Ullitzka, geboren am 21. April 1953 in Augsburg, Deutschland, ansässig in Theodor-Storm-Str. 14 B, 86356 Neusäss, Deutschland, zum 30. Dezember 2008 zum Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft zu ernennen und bis zur nächstfolgenden Hauptversammlung der Aktionäre im Jahr 2009 zu bestellen.

- Herrn Dr. Laurenz Czempiel als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit Wirkung zum 30. Dezember 2008 zu streichen.

Zum Vermerk im Luxemburger Amtsblatt, Band C.

Luxemburg, den 5. Januar 2009.
MAS BETEILIGUNGS S.A.
Signature

Référence de publication: 2009013220/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05515. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090011995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2009.
